



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le premier jour du mois d'octobre 2018.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin
Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Gilbert Vachon
Mario Boily
Renald Rodrigue

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
 - 1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Administration générale et greffe**
 - 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018
 - 2.2. Adoption des comptes
 - 2.3. Adoption règlement 368-2018 Code d'éthique et déontologie des employés municipaux
 - 2.4. Responsable accommodation raisonnable
 - 2.5. MADA
- 3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu**
 - 3.1. Rapport urbanisme
 - 3.2. Programme de mise en commun de ressources - projet réseau
 - 3.3. Projet de mise en commun de ressources - inspecteur municipal
- 4. Travaux publics**
 - 4.1. Terre arrière AMC
 - 4.2. Travaux à venir - priorisation
- 5. Sécurité publique et incendie**
 - 5.1. Rapport d'intervention septembre 2018
- 6. Loisir, organismes et activités culturelles**
 - 6.1. Commandites (Guignolée 2018 CAB, Corps de Cadet 2765 Lac Etchemin)
 - 6.2. Conseil d'établissement École Arc-en-Ciel

- 6.3. LEUCAN Défi têtes rasées
- 6.4. Croix de chemin Rang 8
- 6.5. Deck Hockey

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

9. Divers

- 9.1. Lecture de la correspondance
- 9.2. Rapport des organismes
- 9.3. Rapport mairesse
- 9.4. Conseil des maires: maire suppléant en octobre

10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 185-10-2018

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que madame la mairesse en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté en laissant le point 7-Affaires nouvelles ouvert.

Adoptée

2. Administration générale et greffe

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018

Résolution 186-10-2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 et qu'ils renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gilbert Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.2 Adoption des comptes

Résolution 187-10-2018

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Rénauld Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois de septembre 2018 tel qu'inscrit à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 213 325,48\$.

Adoptée

2.3 Adoption règlement 368-2018 Code d'éthique et déontologie des employés municipaux

Résolution 188-10-2018

ATTENDU QUE le Règlement initial # 311-2012, Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, a été modifié par le Règlement 344-2016 qui est en vigueur présentement ;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

ATTENDU QU'un avis de motion, une présentation et un dépôt du présent règlement ont dûment été donnés lors de la séance de ce conseil tenue le 10 septembre 2018 ;

ATTENDU QU'une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit règlement livré ou remis en main propre au moins quarante-huit heures avant la séance du conseil, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, la directrice générale et secrétaire-trésorière en ayant précisé l'objet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le règlement #368-2018 : Code d'éthique et déontologie des employés municipaux soit adopté.

Adoptée

2.4 Responsable accommodation raisonnable

Résolution 189-10-2018

CONSIDÉRANT l'obligation de nommer un responsable des accommodations raisonnables dans chaque entreprise ou municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE nommer M. Rénald Rodrigue comme représentant de la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne pour les accommodations raisonnables.

Adoptée

2.5 MADA

Résolution 190-10-2018

CONSIDÉRANT QUE le développement et le rayonnement d'une région passent inévitablement par l'épanouissement des gens qui y vivent ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la MRC Robert-Cliche ont à cœur et se soucient du bien-être de ses familles ;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2008 une politique familiale municipale est en vigueur dans chacune des municipalités de la MRC Robert-Cliche ;

CONSIDÉRANT QUE ces politiques familiales municipales et leurs plans d'action ont permis la concertation du milieu et de nombreux partenaires autour de projets structurants et porteurs pour le bien-être des familles ;

CONSIDÉRANT QUE le dernier plan d'action 2016-2018 arrive à échéance et que la majorité des projets sont réalisés ;

CONSIDÉRANT QUE le milieu a une grande volonté de poursuivre cette concertation et mettre en place de nouveaux projets en faveur des familles;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de la Famille est présentement en appel de projets pour le programme de soutien aux politiques familiales municipales ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne procède au dépôt d'une demande d'aide financière pour la mise à jour de sa politique familiale municipale ainsi que son plan d'action associé ;

QUE les travaux soient réalisés sous la coordination de la MRC Robert-Cliche, en partenariat avec les autres municipalités participantes du territoire ;

QUE Dominique Giguère soit la représentante autorisée pour signer les documents relatifs à cette demande pour la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne;

QUE Renald Rodrigue soit la personne élue responsable des questions familles au sein de la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne.

Adoptée

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

3.1 Rapport urbanisme

Le rapport des permis émis pour le mois de septembre est déposé au conseil tel que préparé par la responsable de l'urbanisme, Mme Mélissa Chrétien.

3.2 Programme de mise en commun de ressources - projet réseau

Résolution 191-10-2018

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière mis en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour soutenir la mise en commun de ressources matérielles entre plusieurs organismes municipaux;

CONSIDÉRANT les besoins et les orientations prises par le Conseil municipal en aménagement et en géomatique afin de bonifier sa base de données sur les puits privés et les installations septiques ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne à procéder à l'embauche d'une ressource partagée entre les municipalités de St-Alfred, St-Victor, St-Joseph-des-Érables, St-Jules, St-Séverin, Tring-Jonction, St-Frédéric et la MRC Robert Cliche ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gilbert Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'APPROUVER le projet de partage d'une ressource technique en génie civil entre les municipalités de St-Alfred, St-Victor, St-Odilon-de-Cranbourne, St-Joseph-des-Érables, St-Jules, St-Séverin, Tring-Jonction, St-Frédéric et la MRC Robert-Cliche, et de procéder à une demande au Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal ;

DE DÉCLARER que la MRC Robert-Cliche est l'organisme désigné responsable du projet;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée

3.3 Projet de mise en commun de ressources - inspecteur municipal

Résolution 192-10-2018

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière mis en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour soutenir la mise en commun de ressources matérielles entre plusieurs organismes municipaux;

CONSIDÉRANT les besoins et les orientations prises par le Conseil municipal en aménagement et en urbanisme ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne, afin de procéder à l'embauche d'une ressource partagée avec les municipalités de St-Alfred, St-Séverin, St-Jules et de la MRC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'APPROUVER le projet de partage d'une ressource en inspection municipale entre la MRC Robert-Cliche et les municipalités de St-Alfred, St-Odilon-de-Cranbourne, St-Séverin et St-Jules, et de procéder à une demande au Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal ;

DE DÉCLARER que la MRC de Robert-Cliche est l'organisme désigné responsable du projet;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée

4. Travaux publics

4.1 Terre arrière AMC

Résolution 193-10-2018

ATTENDU QU'Agence Mécanique Courtney (AMC) détient le lot 6 032 726 dans le Parc Industriel appartenant auparavant à l'ADES0;

ATTENDU QUE l'ADES0 et la Municipalité avaient préparé le terrain pour la construction avant le transfert;

ATTENDU QUE la terre retirée avait été poussée à l'extrémité du terrain;

ATTENDU QU'AMC désire finaliser le reste de son terrain et doit maintenant retirer la terre poussée lors de la préparation;

ATTENDU QU'AMC demande à la Municipalité de lui fournir un camion lors des travaux reliés au terrain ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'acquiescer à la demande d'AMC et de fournir un camion lors de ses travaux d'aménagement de terrain.

Adoptée

4.2 Travaux à venir - priorisation

Résolution 194-10-2018

ATTENDU QUE le coordonnateur des travaux publics a dressé une liste des travaux à finir avant l'hiver;

ATTENDU QU'une priorisation est nécessaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gilbert Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'établir la priorisation des travaux comme suit :

Travaux obligatoires

Travaux publics

Montage charrue 2007(MTQ)	5 jours incluant entretien à faire
Réparation tablier pont rang 1 est	2 jours
Visite camion inter 2019	1 jour
Préparation hiver (dos d'âne, balise, etc...)	2 jours
Grader les rangs 1 et 3(en cours)	3 jours
Réparer abri entrée Gilles Savard	1 jour
Accotement rang 4 et 8	1-2 jours
Réunion de démarrage MTQ hiver	1 jour
total	17 jours

Eau potable et entretien bâtiments

Valves à l'eau (3) +Benoît Nadeau	3 jours
Maison des jeunes à terminer	4 jours
Fontaine CCL à retirer	1 jour
Parc des Sous-Bois à hiverner	2 jours
Borne fontaine à hiverner	1 jour
Mesurage des boues eaux usées	1 jour
Nettoyage des puisards/regards	1 jour
Formation eaux usées	1 jour/semaine
total	17 jours

Travaux reportés

Travaux publics

Luminaires à installer parc des Sous-Bois	2 jours
Fossé rangs 1 et 3	3 à 5 jours
Bûchage Rang 3 Est et rte Wickens	1-2 jours
Station de vidange VR (6000\$)	2 jours
Terminer rue Commerciale si V.P. achète	1 jour
Creusage Rang 10 ruisseau lac Lanigan	1 jour
Ponceaux Rang 1 Est et Ouest	3 jours
total	15 jours

Eau potable et entretien bâtiments

Peinturer mâts Hôtel de ville	1 jour
Terminer installation des noms de rues	3 jours
Ligne d'arrêt à refaire	1 jour
Entretien caserne pompier(demande Robert)	1 jour
total	6 jours

Adoptée

5. Sécurité publique et incendie

5.1 Rapport d'intervention septembre 2018

Résolution 195-10-2018

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le rapport mensuel de septembre 2018 du service incendie tel que préparé par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1 Commandites (Guignolée 2018 CAB, Corps de Cadet 2765 Lac Etchemin)

Résolution 196-10-2018

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accorder :

- 200\$ au Comité d'aide Beauceville pour la Guignolée 2018;

- 50\$ au Corps de cadets 2765 du Lac-Etchemin.

Adoptée

6.2 Conseil d'établissement École Arc-en-Ciel

Résolution 197-10-2018

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE nommer la conseillère Peggy Poulin-Nolet comme représentante de la Municipalité au sein du Conseil d'établissement de l'École Arc-en-Ciel.

Adoptée

6.3 LEUCAN Défi têtes rasées

Une demande est transmise au Conseil municipal concernant le Défi têtes rasées Leucan. En fait, les organisateurs aimeraient que chaque municipalité de la MRC Robert-Cliche soit représentée. Le conseiller Rénald Rodrigue sera le représentant de notre municipalité.

6.4 Croix de chemin 8e rang

La directrice générale informe le Conseil que la croix de chemin du Rang 8 a été retirée et que des citoyens de ce rang effectuent des démarches pour en concevoir une autre.

6.5 Deck Hockey

La directrice générale informe que l'OTJ St-Odilon a obtenu une subvention pour la construction d'un terrain de dek hockey. Ces travaux devraient être fait au printemps 2019.

7. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

8. Période de questions

Un citoyen demande des précisions au sujet du projet de mise en commun des ressources pour l'inspecteur municipal.

9. Divers

9.2 Rapport des organismes

Les conseillers concernés font un rapport des organismes: l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.

9.3 Rapport mairesse

La mairesse, Mme Denise Roy, fait son rapport de la dernière séance du conseil des maires de la MRC Robert-Cliche.

9.4 Conseil des maires: maire suppléant en octobre

La mairesse informe le conseil de son absence au prochain conseil des maires de la MRC Robert-Cliche. Le maire-suppléant, Alain St-Hilaire, y assistera.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 198-10-2018

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 20h55.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Roy,
Mairesse.

Dominique Giguère,
Directrice générale.